



## Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 21 septembre 2020</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2020-014</b>	<b>En exercice :</b>	<b>29</b>
<b>Convocation du : 15 septembre 2020</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>26</b>
<b>Affichage du : 23 septembre 2020</b>	<b>Absents :</b>	<b>2</b>
<b>Objet de la délibération : Election des Vice-Présidents</b>		

L'an deux mille vingt le vingt et un du mois de septembre à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	M JAUNET Jean-François
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude	X			
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël	X			
	M BALLOT Alain	X			
	M TOUILLON Gilles	X			
	M VAILLOT Rémy	X			
M PICHARD Emmanuel	X				
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric	X			
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel				X
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD	X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Le Président rappelle la procédure à utiliser pour l'élection des Vice-Présidents. Cette élection se déroule à bulletins secrets à la majorité absolue, poste par poste. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Élection du 1<sup>er</sup> vice-président :** Le Président fait un appel à candidature. Il propose la candidature de M Gilles PERRETTE. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14
M Gilles PERRETTE :	26

M Gilles PERRETTE est élu au poste de 1<sup>er</sup> vice-président et immédiatement installé.

**Élection du 2<sup>ème</sup> vice-président :** Le président présente la candidature de Mme Paulette MATRAY. M VAILLOT Rémy se porte candidat.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	14
Mme Paulette MATRAY :	22
M Rémy VAILLOT :	4

Mme MATRAY est déclarée élue au poste de 2<sup>ème</sup> vice-président et immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : 23 septembre 2020  
Publication le : 23 septembre 2020

A Montceau-les-Mines le : 23 septembre 2020  
Le Président

